



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L'INDRE

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de l'Indre

ARRETE n° 2015 /SDIS/ 902 du 4-12-2015
nommant M. Christian LACOTE au grade de capitaine de sapeurs-pompiers volontaires,
du centre d'incendie et de secours de Villedieu/Indre à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le préfet,
Chevalier de l'ordre national du mérite, le président,
du Conseil d'Administration du S.D.I.S.,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la sécurité intérieure, titre II, chapitre III et notamment l'article r723-27 ;
Vu l'avis favorable du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du 19 novembre 2015 ;
Vu le dossier de l'intéressé ;
Considérant que l'intéressé remplit les conditions d'avancement de grade ;
Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre.

ARRETEMENT

Article 1 - M. le lieutenant Christian LACOTE, né le 11 avril 1960 à Châteauroux (36) est nommé capitaine de sapeurs-pompiers volontaires à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 2 - Conformément au code de justice administrative, le tribunal administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 3 - M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera notifiée à l'intéressé.

Le préfet,

Le président
du Conseil d'Administration du S.D.I.S.


Alain ESPINASSE


Louis PINTON